



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 08/12/2025
Reçu en préfecture le 10/12/2025
Publié le 11/12/2025
ID : 057-245700695-20251202-D2025_178_SI-AR

DECISION 2025-178

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 5211-10,

Vu la délibération n° 19 du Conseil communautaire en date du 29 juin 2021 actant le principe d'instituer une aide financière pour l'acquisition de vélos à assistance électrique par les habitants du territoire,

Vu la délibération n° 5 du Conseil communautaire en date du 14 septembre 2021 approuvant le règlement d'aide financière pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique,

Vu la délibération n° 23 du Conseil communautaire en date du 8 juillet 2024 approuvant la modification du règlement d'aide financière pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique,

Considérant les demandes de subventions déposées par des particuliers résidant sur le territoire communautaire,

Considérant l'avis favorable de la Commission Politique de l'Environnement – Développement durable ayant eu lieu le 27 novembre 2025, pour les dossiers n°s 495 à 497 et 499 à 511.

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Une subvention au titre du dispositif d'aide financière à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique est attribuée aux particuliers du territoire ayant déposé un dossier de demande d'aide et reçu un avis favorable de la Commission Politique de l'Environnement – Développement durable. La liste des bénéficiaires, précisant le montant respectif de l'aide, est annexée au présent document.

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des décisions fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 2 décembre 2025

Le Président
Michel PAQUET

LISTE DES VAE POUR LA COMMISSION DU 27 NOVEMBRE 2025

D2025-178

N° passage	N° dossier	Noms-Prénoms	Communes	Coût (HTC)	Aide	Type
1	495	WEBER Daniel	CATTENOM	1 999,99 €	300,00 €	VAE simple occasion
2	496	LILLIG Christophe	CATTENOM	1 198,99 €	300,00 €	VAE simple neuf
3	497	PAUL Sylvie	BERG-SUR-MOSELLE	2 299,00 €	300,00 €	VAE simple neuf
4	499	LEICK Christian	BEYREN-LÈS-SIERCK	999,99 €	300,00 €	VAE simple neuf
5	500	SERRA Bruno	HETTANGE-GRANDE	4 039,00 €	300,00 €	VAE simple neuf
6	501	REMY Damien	HETTANGE-GRANDE	999,99 €	300,00 €	VAE simple neuf
7	502	HIETTER Sébastien	HETTANGE-GRANDE	3 024,20 €	300,00 €	VAE simple neuf
8	503	FIX Eric	MONDORFF	2 399,00 €	300,00 €	VAE simple neuf
9	504	ZEGHOUDI Aurore	VOLMERANGE-LES-MINES	799,99 €	300,00 €	VAE simple neuf
10	505	LILLIG Cristelle	CATTENOM	1 198,99 €	300,00 €	VAE simple neuf
11	506	COQUEREAU Gérard	BOUST	2 499,00 €	300,00 €	VAE simple neuf
12	507	SKOMSKI Pascale	HETTANGE-GRANDE	2 250,00 €	300,00 €	VAE simple neuf
13	508	ESCRIOU Pascale	MONDORFF	2 450,00 €	300,00 €	VAE simple neuf
14	509	PASSERI Isabelle	HETTANGE-GRANDE	559,00 €	279,50 €	VAE simple occasion
15	510	WAGNER Patrick	GAVISSE	2 599,00 €	300,00 €	VAE simple neuf
16	511	VELLINGER Virginie	ROUSSY-LE-VILLAGE	2 799,00 €	300,00 €	VAE simple neuf

Envoyé en préfecture le 08/12/2025
Reçu en préfecture le 10/12/2025
Publié le
ID : 057-245700695-20251202-D2025_178_SI-AR